

BLABLAPAS
375 Montée du Grillet - 69400 LIERGUES
pedibusdeliergues@gmail.com

LA CHARTE DU PARENT

1. Le pédibus fonctionne comme un vrai bus. Il a des horaires et des trajets fixes. On n'attend pas les retardataires.
2. Les parents sont tenus d'excuser dès que possible leur(s) enfant(s) en cas d'absence auprès du conducteur de ligne.
3. Sur le plan des assurances (responsabilité civile/accident), les parents gardent toutes leurs prérogatives, comme si les enfants se rendaient à une invitation chez un copain.
4. Les parents restent seuls responsables du comportement de leur enfant.
5. Chaque parent s'engage à faire respecter par son enfant les consignes données par le conducteur du pédibus et à respecter le code de la route et les règles élémentaires de sécurité.
6. Les enfants doivent être munis du brassard qui leur a été remis et qui indiquent qu'ils font partie des enfants du pédibus.
7. Chaque parent atteste être assuré (responsabilité civile familiale) ainsi que son enfant (assurance scolaire).
8. Basé sur une démarche solidaire et bénévole, les parents, à tour de rôle, dans la mesure du possible, assurent le rôle de conducteur.

Nom et prénom du/des parent(s) :

Nom et prénom du/des enfant(s) :

Adresse :

Ligne du pédibus :

Date et signature